

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5005>



Préparation de la Rentrée 2016 : DHG et effectifs

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 18 janvier 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La préparation de la rentrée 2016 est en cours. Le ministère a réparti les moyens entre les académies et l'académie Dijon obtient la création de 5 postes dans le second degré. Néanmoins, la répartition de ces postes évolue avec une diminution du nombre de postes en collèges et une augmentation du nombre de postes en lycée général et technologique.

Le CTA consacré à la répartition des moyens pour la rentrée 2016 aura lieu le 21 janvier. Cette réunion traitera de la répartition des moyens entre les départements pour les collèges et des DHG des lycées de l'académie. Ensuite, le CTSD de la Nièvre traitera des DHG des collèges du département le 22 janvier.

Pour les collèges, les premières informations font état de l'évolution suivante :

Année	Effectifs	Moyens	dont HP	dont HSA	Heures par élèves
2015-2016 (prévisions)	7 792	10 613	9787	826	1,36
2016-2017 (prévisions)	7 672	10 473	9658	815	1,36
Évolution	-120	-140	-129	-11	

Pour les adhérents **télécharger ci-dessous** avec votre code (pour les non-adhérents contacter le SNES 58 qui vous renseignera) :

– les projets de DHG et d'effectifs des collèges du département pour la rentrée 2016 avec une comparaison à la préparation de la rentrée 2015 :



Projet de DHG et d'effectifs pour la rentrée 2016 (au 18/01/2016) avec comparaison à l'année en cours.

Pour les lycées généraux et technologiques, les premières informations font état de l'évolution suivante :

Année	Effectifs (pré-bac)	Moyens	dont HP	dont HSA
Évolution	+135	+165	+105	+60

Globalement, le projet annoncé par le rectorat fait disparaître environ 7,5 postes en collège et crée environ 9 postes en lycée général, et technologique (mais seulement 5,8 en heures postes). Ce solde positif pourrait sembler satisfaisant mais :

– pour les collèges, les moyens par élèves (1,36 heure par élèves) sont maintenus au niveau de l'année passée ce qui n'augure aucune amélioration d'une situation dégradée par les suppressions d'emplois des années passées. De plus, pour une année où le ministère explique que des moyens sont mis en place pour la réforme du collège, on ne peut qu'être inquiet pour les années à venir.

– pour les lycées, l'augmentation des moyens d'enseignement n'est pas suffisante pour maintenir les moyens par élèves. La situation en lycée général et technologique devrait donc s'en trouver dégradée à la rentrée 2016.

Pour les adhérents **télécharger ci-dessous** avec votre code (pour les non-adhérents contacter le SNES 58 qui vous renseignera) :

– les projets de DHG et d'effectifs des lycées du département pour la rentrée 2016 avec une comparaison à la situation actuelle :



Projet de DHG et d'effectifs pour la rentrée 2016 (au 18/01/2015) avec comparaison à l'année en cours.